

Activités du service de la Police Municipale



<i>1 er semestre 2025</i>	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	Totaux
Total des actions mensuelles de la PM	203*	220*	234*	212*	223*	240*	1332*
	177	135	261	194	215	250	1232
	<i>Dont</i>						
Surveillance écoles/collège	33	22	25	20	21	28	149
	28	14	32	22	20	34	150
Gestion des animaux	3	4	13	3	4	4	31
	7	2	3	5	4	3	24
Demande d'interventions des citoyens	56	70	72	68	82	83	431
	42	48	52	40	62	75	319
Actions de prévention	5	3	5	7	6	10	36
	5	6	4	8	10	10	43
Contrôles routiers/vitesse	4	4	6	6	6	8	34
	3	2	7	8	6	6	32
Administratif/Police administrative	49	55	60	57	47	45	313
	50	45	52	57	44	63	311
Environnement	10	11	10	8	10	12	61
	4	2	4	6	6	12	34
Partenariat/Liaisons/Echanges partenaires et forces de l'ordre	15	16	18	10	18	14	91
	10	8	12	7	13	12	62
Patrouilles véhiculée/pédestre/VTT	28	35	25	33	29	36	186
	41	45	76	58	62	116	398
Total des infractions	9	14	1	6	4	17	55
Ste Genevieve	13	6	13	13	6	14	65
Avec Pluri	13	7	16	23	18	26	103
Infractions aux règles de stationnement	9	12	1	4	1	17	44
	12	5	8	4	3	8	40
Infractions à la vitesse/Route	0	2	0	1	3	4	10
	1	1	4	8	3	6	23
Infractions nuisances	0	0	0	1	0	0	1
Animaux	0	0	1	0	0	0	1

*comparatif avec le 1 er semestre 2024

Une activité stable sur l'ensemble du semestre sur la commune de Sainte Geneviève.

Deux à trois patrouilles de soirée par mois mises en place depuis janvier 2025.

En matière de stationnement, une surveillance continue sur le respect des stationnements minutes et des stationnements sur les trottoirs.

Les infractions aux règles de stationnement sont en diminution, ce qui nous permet d'accentuer la surveillance du respect des règles du Code de la Route en circulation et en point fixe.

Un point d'attention a été porté sur la circulation des poids lourds dans les rues qui leur sont interdites : plusieurs infractions ont été verbalisées, ainsi que sur la circulation des trottinettes électriques.

Une présence régulière mais non systématique aux écoles et au collège, lors des entrées et/ou sorties, a permis de réduire considérablement les infractions à leurs abords ainsi que les incivilités.

La Police Municipale et la Gendarmerie travaillent en complémentarité et dans l'échange d'informations.

Tout fait signalé est traité par l'un ou l'autre selon le degré de gravité et son domaine de compétence.

Ces services effectuent, de manière aléatoire mais régulière, des contrôles communs sur le territoire.

La mutualisation a débuté en janvier 2025. Au terme de ces 6 premiers mois, on peut noter une nette amélioration sur l'ensemble des missions demandées par les Maires des communes conventionnées. La Police Pluri-Communale est plutôt bien accueillie par les citoyens de ces communes. Après une phase de prévention sur la problématique du stationnement, quelques verbalisations ont été dressées pour les plus récalcitrants. Des contrôles routiers sont également mis en place.

Le service va se renforcer par l'arrivée d'un 3^{ème} agent au 1^{er} octobre 2025.

ZOOM POLICE PLURI-COMMUNALE

<i>1 er semestre 2025</i>	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	Totaux
Total des actions mensuelles de la PM	20	12	54	41	48	57	232
			<i>Dont</i>				
Administratif/Police administrative	9	2	3	7	9	10	40
Contrôles routiers/vitesse	2	0	4	3	4	4	17
Patrouilles véhiculée/pédestre/VTT	5	8	49	33	44	47	186
Total des infractions	0	1	3	10	12	12	38
Infractions aux règles de stationnement	0	0	1	10	12	11	34
Infractions à la vitesse/Route	0	1	2	0	0	1	4